

France-Montgeron: Urban furniture

OJ S 22/2017 01/02/2017

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Montgeron

Postal address: 112 bis avenue de la République

Town: Montgeron

NUTS code: FR104 Essonne

Postal code: 91230

Country: France

E-mail: marches.publics@montgeron.fr

Internet address(es):

Main address: <https://www.montgeron.fr/>

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_Le2y_Wg1h2)

[PCSLID=CSL_2017_Le2y_Wg1h2](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_Le2y_Wg1h2)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_Le2y_Wg1h2

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mise à disposition, installation, maintenance et entretien de mobilier urbain à usage publicitaire et d'information municipale pour la ville de Montgeron.

Reference number: AO/17/00/11

II.1.2. Main CPV code

34928400 Urban furniture

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent appel d'offres concerne les prestations de fourniture, installation, maintenance, entretien de mobiliers urbains accessoirement publicitaires sur le domaine public de la ville de Montgeron.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

34928400 Urban furniture

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR104 Essonne

Main site or place of performance: Territoire Communal.

II.2.4. Description of the procurement

Fourniture, installation, entretien et exploitation commerciale de mobiliers urbains.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 180

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

des certificats d'identité ou de qualification professionnelle attestant de la capacité du candidat à assurer la mission, à défaut, une déclaration sur l'honneur du représentant habilité à engager le candidat.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2016/S 223-406121](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/03/2017 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 04/07/2017

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 06/03/2017 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Le prochain avis de marché sera publié 3 à 6 mois avant la date de fin du présent marché.

Soit fin d'année 2031 — 1er trimestre 2032.

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres concerne les prestations de fourniture, installation, maintenance, entretien de mobiliers urbains accessoirement publicitaires sur le domaine public de la ville de Montgeron. La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles 25-i.1° et 67 à 68 du Décret no 2016-360 du 25.3.2016. Il s'agit d'un marché ordinaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

L'objet du présent marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. De plus, au regard des spécificités du présent marché, l'identification de prestations distinctes peut entraîner de nombreuses difficultés techniques et financièrement coûteuses. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément à l'article 58 du Décret no 2016-360 du 25.3.2016, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences du cahier des charges et présentés les variantes détaillées ci-après: Variante esthétique: proposition de plusieurs styles de mobiliers différents.

La date de début d'exécution des prestations est fixée au 13/03/2017. La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 12/03/2032.

Le présent marché est un contrat conclu à titre onéreux, avec contrepartie de paiement pour le titulaire et pour la collectivité pour les prestations incluses au BPU. Il est décomposé en deux types de prix:

- p1: Prix no1 relatif aux prestations occasionnelles,
- p2: Prix no2 relatif à la dépose du mobilier existant.

Le présent marché prévoit également la perception par la commune d'une redevance d'occupation du domaine public. En complément de cette dernière et dans un souci de maintien de l'économie du contrat, le candidat est invité à proposer le reversement d'un complément de redevance, en fonction du type de mobilier proposé (offre de base et variante (s)).

Au vu de l'investissement financier qu'engendrent les prestations faisant l'objet du présent marché, ce dernier est conclu pour une durée ferme de quinze ans (15) à compter de la réception officielle de la notification par le titulaire. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS. La visite du territoire communal est fortement recommandée.

Le titulaire est censé connaître les différents points d'implantation du mobilier dans le but d'établir son offre. Aucune réclamation ne sera prise en compte. Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 6 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles
Postal code: 78000
Country: France
Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le tribunal territorialement compétent est:

Tribunal administratif de Versailles

56 avenue de Saint Cloud

78000 Versailles

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes:

- référé pré-contractuel (articles L551-1 à L551-12, et R551-1 à R 551-6 du code de justice administrative), avant la signature du marché; conformément à l'article 80 alinéa 3 du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur doit respecter un délai raisonnable, entre la date d'envoi des lettres de rejet et la date de conclusion du marché;
- référé contractuel, dans un délai d'un mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas (articles L551-13 à L551-23, et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative);
- recours pour excès de pouvoir (article R 421-1 du code de justice administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou publication de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du code de justice administrative);
- recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du code de justice administrative).

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/01/2017